

**Entrée libre**  
Nombre de places limité

**Inscription obligatoire**  
avant le 3 juin 2019 à :

**Pour les enseignants-chercheurs et  
les étudiants (non doctorants) de la Faculté**  
lydie.benaroche@univ-amu.fr

**Pour les doctorants de l'ED 67**  
via votre compte personnel adum



Faculté de Droit et  
de Science Politique  
Aix-Marseille Université



# JOURNÉE DES DOCTORANTS

*Repenser la  
démocratie  
et ses formes  
d'expression*

**7 juin  
2019  
Amphithéâtre  
Favoreu**

08h30 – 9h00

## Accueil café

9h00 – 9h20

Allocutions d'ouverture  
**Jean-Philippe AGRESTI**, doyen de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille  
**Éric GASPARINI**, directeur de l'École doctorale « Sciences juridiques et politiques » (ED 67)

## Thème 1 : Les fondements et les crises du modèle démocratique

9h20 – 9h40

**Fabien GALLINELLA**, doctorant contractuel au Centre d'études et de recherches d'histoire des idées et des institutions politiques (CERHIIP), Aix-Marseille Université  
*Démocratiser les institutions à l'aube de la République : l'œuvre novatrice des conventionnels girondins*

9h40 – 10h00

**Angélique FIORIDO**, doctorante au Centre d'études et de recherches d'histoire des idées et des institutions politiques (CERHIIP), Aix-Marseille Université  
*Le déclin de la démocratie représentative*

10h00 – 10h20

**Céline MARTIN**, doctorante à l'UMR Droits international, comparé et européen (DICE), Aix-Marseille Université  
*Le prix de la « démocratie » en dictature  
L'exemple cambodgien de la monétarisation d'une démocratie de façade par un État à parti unique en vue d'obtenir des accords financiers*

## Thème 2 : Les mutations du modèle démocratique

10h20 – 10h40

**Gabrielle PANTALACCI**, doctorante au Centre d'études fiscales et financières (CEFF), Aix-Marseille Université  
*Relégitimer l'impôt pour renforcer la démocratie représentative*

10h40 – 11h00

**Emilien GOGUEL-MAZET**, doctorant contractuel au Centre d'études fiscales et financières (CEFF), Aix-Marseille Université  
*Le budget participatif : une pratique démocratique vivifiante au cadre juridique dilué*

11h00

*Pause*

11h10 – 11h30

**Freddy LEPRODHOMME**, doctorant à l'UMR Droits international, comparé et européen (DICE), Aix-Marseille Université  
*Le salut par les communes ? Recherches sur la place des territoires dans la démocratie*

11h30 – 11h50

**Adriano EVANGELISTI**, doctorant à l'UMR Droits international, comparé et européen (DICE), Aix-Marseille Université  
*Le référendum d'initiative populaire : développements récents et comparatifs en France et en Italie*

## Déjeuner

### Thème 3 : Les nouveaux champs d'expression du modèle démocratique

14h00 – 14h20

**Fanny CHARLENT**, Doctorante au Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles (LDPSC), Aix-Marseille Université  
*La prison ou l'exercice imparfait des droits électoraux des personnes détenues*

14h20 – 14h40

**Marellia AUGER**, Doctorante contractuelle à l'UMR Droits international, comparé et européen (DICE), Aix-Marseille Université  
*Vers un droit international plus démocratique ?*

14h40 – 15h00

**Colinette RUZEL**, Doctorante au Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles (LDPSC), Aix-Marseille Université  
*La démocratie vue sous le prisme du droit privé et des rapports entre particuliers*

15h00 – 15h20

**Stefan TRIFKOVIC**, Doctorant au Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles (LDPSC), Aix-Marseille Université  
*Le jury criminel ou l'exercice démocratique de la justice pénale*

15h20 – 15h40

**Elie MANIRAGORA**, Doctorant au Laboratoire interdisciplinaire de droit des médias et des mutations sociales (LID2MS), Aix-Marseille Université  
*La médiation internationale constitue-t-elle un mécanisme d'accompagnement ou de dilution de la démocratie en Afrique ?*

15h40 – 16h00

**James HAILLOT O'CONNOR**, Doctorant au Laboratoire interdisciplinaire de droit des médias et des mutations sociales (LID2MS), Aix-Marseille Université  
*L'utilisation de l'intelligence artificielle par le juge : la rupture d'un pilier de la démocratie américaine*

16h00 – 16h30

Propos conclusif par **Nicolas LEROY**, Professeur à l'Université de Nîmes